



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE

(27 AVRIL 2007)

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, à l'accueil de la préfecture site Saint-Aubin, ainsi que sur le site internet de la préfecture : www.maine-et-loire.gouv.fr *rubrique* ACTION DE L'ÉTAT

Les documents et plans annexés peuvent être consultés auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée.

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE
ET DE DIFFUSION**

Le Préfet de Maine-et-Loire certifie que :

- **le sommaire du recueil spécial des actes administratifs de la préfecture du 27 avril 2007 a été affiché ce jour ;**
- **le texte intégral a été mis en ligne ce jour sur le site internet de la préfecture : www.maine-et-loire.pref.gouv.fr**

A Angers, le 27 avril 2007

**Pour le préfet, et par délégation,
La Secrétaire Administrative**

Michelle LEPELIER

SOMMAIRE

I - INFORMATIONS DEPARTEMENTALES

II – ARRETES

PREFECTURE DE MAINE ET LOIRE – DIRECTION DE L’ANIMATION DES POLITIQUES INTERMINISTERIELLES

- Délégation de signature, en matière d’ordonnancement secondaire, à M. Jacques TURPIN, directeur départemental de l’équipement de Maine-et-Loire,.....
- Délégation de signature à M. Jacques TURPIN, directeur départemental de l’équipement, pour l’exercice des attributions de pouvoir adjudicateur

III - AVIS ET COMMUNIQUES

I - INFORMATIONS DEPARTEMENTALES

II – ARRETES

Direction de l'animation
des politiques interministérielles
Bureau de la coordination et du courrier
Arrêté DAPI/BCC n° 2007 -397
g/ SD dél. DDE ordo. LOLF
portant délégation de signature au titre de l'article 5 du décret du 29 décembre 1962
portant règlement général sur la comptabilité publique
à M. Jacques TURPIN,
directeur départemental de l'équipement de Maine-et-Loire
pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées
aux titres 2, 3, 5 et 6 du budget de l'Etat

ARRETE

Le Préfet de Maine-et-Loire
Officier de la Légion d'honneur,

ARRETE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à M. Jacques TURPIN, directeur départemental de l'équipement de Maine-et-Loire, en sa qualité de responsable d'unité opérationnelle pour la totalité ou partie des budgets opérationnels de programme (BOP) suivants :

BOP 113 : Aménagement, urbanisme et ingénierie publique ;

BOP 129 : Coordination du travail gouvernemental ;

BOP 135 : Développement et amélioration de l'offre de logement ;

BOP 162 : Intervention territoriale de l'Etat ;

BOP 166 : Justice judiciaire ;

BOP 181 : Prévention des risques et lutte contre les pollutions ;

BOP 182 : Protection judiciaire de la jeunesse ;

BOP 202 : Rénovation urbaine

BOP 203 : Réseau routier national ;

BOP 207 : Sécurité routière ;

BOP 217 : soutien et pilotage des politiques de l'équipement ;

BOP 219 : Sport ;

BOP 226 : Transports terrestres et maritimes.

BOP 722 : Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat

BOP 751 : CAS RADAR

BOP 908 : Opérations industrielles et commerciales des directions départementales et régionales de l'équipement « compte de commerce »

Cette délégation porte sur la réception des subdélégations d'autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP), sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses.

Article 2 :

Cette délégation vaut pour les ministères, programmes et titres mentionnés en annexe, *sans exclusion autre que celles prévues aux articles 3 et 4 du présent arrêté.*

Article 3 :

Sont exclus de la présente délégation et pour l'ensemble des unités opérationnelles :

les actes de réquisition du comptable public assignataire prévus à l'article 66, alinéa 2 du décret du 29 décembre 1962 portant règlement général de la comptabilité

les conventions avec les personnes privées, physiques ou morales prévoyant l'octroi d'une aide financière de l'Etat > 23 000 €, exceptées celles concernant les aides au logement.

Article 4 :

En matière de commande publique, sont soumis à l'accord préalable du préfet, les contrats passés en application du code des marchés publics :

d'un montant supérieur à 150 000 € HT pour les dépenses liées au fonctionnement

d'un montant supérieur à 1 000 000 € HT pour les investissements

d'un montant supérieur à 90 000 € HT pour les contrats d'études

Article 5 :

Nonobstant les plafonds définis ci-dessus, M. Jacques TURPIN appréciera les décisions qui devront être soumises à la signature du préfet, dès lors qu'elles porteront sur des domaines ou matières sensibles et/ou stratégiques.

Article 6 :

Un compte-rendu d'utilisation des crédits, par budget opérationnel de programme, mettant en évidence les difficultés éventuellement rencontrées, sera établi à la fin de chaque trimestre par M. Jacques TURPIN et adressé au préfet.

Un bilan de gestion annuel sera réalisé en complément.

Article 7 :

M. Jacques TURPIN, directeur départemental de l'équipement de Maine-et-Loire peut, sous sa responsabilité, subdéléguer sa signature à des fonctionnaires placés sous son autorité. Copie de cette décision sera adressée au préfet. La signature des agents sera accréditée auprès du comptable assignataire.

Article 8 :

L'arrêté préfectoral SG/BCC n° 2006-1037 du 16 novembre 2006 donnant délégation en matière d'ordonnancement secondaire à M. Jacques TURPIN est abrogé.

Article 9 :

Le secrétaire général de la préfecture, le trésorier-payeur général et le directeur départemental de l'équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angers, le 26 avril 2007

Le Préfet de Maine-et-Loire

Signé : Jean-Claude VACHER

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral DAPI/BCC n° 2007-397 du 26 avril 2007
A Angers, le 27 avril 2007

Pour le Préfet et par délégation
La secrétaire administrative
Signé : Michelle LEPELIER

Ministère	Mission	Code Ministère.	Code du programme	Intitulé du programme	Code de l'action	Intitulé de l'action	Titre	Niveau du BOP
Transport, Equipement, Tourisme et Mer	Transports	23	203	Réseau routier national	1	Développement des infrastructures routières	5, 6	National
		23	203	Réseau routier national	2	Entretien et exploitation	3, 5, 6	National
		23	203	Réseau routier national	3	Politique technique et soutien au programme	3, 5, 6	National
		23	207	Sécurité routière	2	Démarches interministérielles et communication	3, 5	National
		23	207	Sécurité routière	3 *	Éducation routière	3, 5	National
		23	207	Sécurité routière	1	Observatoire, prospective et réglementation	3	Régional
		23	207	Sécurité routière	3	Éducation routière	3, 5	Régional
		23	207	Sécurité routière	4	Gestion du trafic et information des usagers	3, 5	Régional
		23	207	Sécurité routière	4	Gestion du trafic et information des usagers	3, 5	National
		23	226	Transports terrestres et maritimes	1	Infrastructures de transports collectifs et ferroviaires	6	Régional
		23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	3	Politique et gestion des moyens généraux et de l'immobilier	5	National
		23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	2	fonction juridique	3	National
		23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	3	Politique et gestion des moyens généraux et de l'immobilier	3	Régional
		23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	5	politique des ressources humaines et formation	2,3	Régional

		23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	7	Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Soutien et pilotage des politiques d'équipement"	2,3	Régional
		23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	8	Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "réseau routier national"	2,3	Régional
		23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	9	Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "sécurité routière"	2,3	Régional
		23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	10	Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "transports terrestres et maritimes"	2,3	Régional
		23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	13	Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "aménagement, urbanisme et ingénierie publique"	2,3	Régional
		23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	14	Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Recherche dans les domaine transport aménagement habitat"	2,3	Régional
		23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	15	Personnels relevant du programme "développement et amélioration de l'offre de logement" de la mission « ville et logement »	2,3	Régional
Transport, Equipement, Tourisme et Mer	Transports	23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	16	Personnels relevant du programme Conduite et pilotage des politiques environnementales et développement durable de la	2,3	Régional

					mission "écologie et développement durable"		
	23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	17	Personnels relevant du programme " conduite et pilotage des politiques de l'agriculture" de la mission « agriculture, pêche, forêts et affaires rurales »	2,3	Régional
	23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	18	Personnels relevant du programme " patrimoine " de la mission « culture »	2,3	Régional
	23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	20	Personnels relevant du programme " soutien de la politique de l'éducation nationale" de la mission « enseignement scolaire»	2,3	Régional
	23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	21	Personnels relevant du programme " conception et conduite des politiques sanitaires et sociales " de la mission « solidarité et intégration	2,3	Régional
	23	217	Soutien et pilotage des politiques de l'équipement	22	Personnels des services transférés aux collectivités territoriales	2,3	Régional
Contrôle sanction automatisé des infractions au code de la route	23	751	Radar et aide au financement du permis de conduire des jeunes	1	Radars	3,5	National
	23	751	Radar et aide au financement du permis de conduire des jeunes	2	Aide au financement du permis de conduire des jeunes	3	National
Politique des territoires	23	113	Aménagement, urbanisme et ingénierie publique	1	Urbanisme, planification et aménagement	5, 6	National
	23	113	Aménagement, urbanisme et ingénierie publique	6	Soutien au programme	3	National

		23	113	Aménagement, urbanisme et ingénierie publique	1	Urbanisme, planification et aménagement	5, 6	Régional
		23	113	Aménagement, urbanisme et ingénierie publique	6	Soutien au programme	3	Régional
	Comptes spéciaux	23	908	Opérations industrielles et commerciales des directions départementales et régionales de l'équipement		Compte de commerce		
Emploi Cohésion sociale et logement	Ville et logement	36	135	Développement et amélioration de l'offre de logement	1	Construction locative et amélioration du parc	6	Régional
		36	135	Développement et amélioration de l'offre de logement	1	Construction locative et amélioration du parc	6	National
		36	202	Rénovation urbaine	1	Logements participant à la rénovation urbaine	6	National
Ecologie et Développement Durable	Ecologie et maîtrise des risques	37	181	Prévention des risques et lutte contre les pollutions	1	Prévention des risques technologiques et des pollutions	3, 5	Régional
		37	181	Prévention des risques et lutte contre les pollutions	2	Prévention des risques naturels	3, 5	Régional
		37	181	Prévention des risques et lutte contre les pollutions	3	Prévention des dommages liés aux inondations	3, 5	Régional
		37	181	Prévention des risques et lutte contre les pollutions	4	Gestion des déchets et évaluation des produits	3, 5	Régional
		37	181	Prévention des risques et lutte contre les pollutions	5	Lutte contre les pollutions de l'eau et des milieux aquatiques	3, 5	Régional
		37	181	Prévention des risques et lutte contre les pollutions	6	lutte contre les changements climatiques	3, 5	Régional
Services du Premier ministre	Politiques des territoires	12	162	Intervention territoriale de l'Etat	3	Plan Loire Grandeur Nature Centre	3,5	Régional
Justice	Justice	10	166	Justice judiciaire	6	soutien	5	National
		10	182	Protection judiciaire de la jeunesse	3	soutien	5	Régional
Jeunesse, Sports et vie associative	Jeunesse et sports	32	219	Sport	2	développement du sport de haut niveau	5	National

Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie	Direction de l'action du Gouvernement	7	129	Coordination du travail gouvernemental	1	Commission interministérielle de la politique immobilière de l'Etat	5	National
	Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat (CAS)	7	722	Dépenses immobilières	1	Relogement des services	5	National

DIRECTION DE L'ANIMATION
DES POLITIQUE INTERMINISTERIELLES

Bureau de la coordination et du courrier

Arrêté DAPI/BCC n° 2007-398

g/ SD dél DDE. adj

Délégation de signature à M. Jacques TURPIN,
directeur départemental de l'équipement,
pour l'exercice des attributions de pouvoir adjudicateur.

ARRETE

Le Préfet de Maine-et-Loire

Officier de la Légion d'honneur

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} - Délégation de signature est donnée à M. Jacques TURPIN, directeur départemental de l'équipement, à l'effet de signer les marchés de l'Etat et tous les actes dévolus à la personne responsable des marchés par le code des marchés publics 2004 et les cahiers des clauses administratives générales. Cette disposition s'applique à l'exécution des contrats notifiés avant le 1^{er} septembre 2006.

ARTICLE 2 - Délégation de signature est donnée à M. Jacques TURPIN, directeur départemental de l'équipement, à l'effet de signer les marchés de l'Etat et tous les actes dévolus au représentant du pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics 2006 et les cahiers des clauses administratives générales. Cette disposition s'applique à la passation et à la notification des marchés signés postérieurement au 1^{er} septembre 2006.

ARTICLE 3 - Ces délégations sont relatives aux affaires relevant du :

- ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer,
- ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement,
- ministère de la justice,
- ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative,
- ministère de l'écologie et du développement durable,
- ministère de l'économie, des finances et de l'industrie,
- service du Premier ministre.

et portent sur tous les marchés nécessaires à l'engagement des crédits pour lesquels M. Jacques TURPIN est ordonnateur secondaire délégué, dans la limite du montant des autorisations d'engagement qui lui sont notifiées par le comptable public.

Toutefois, sont soumis à l'accord préalable du préfet :

- les marchés d'investissement dont le montant est supérieur à 1 000 000 € (HT)
- les marchés de dépenses liées au fonctionnement dont le montant est supérieur à 150 000 € (HT)
- les marchés pour les contrats d'études d'un montant supérieur à 90 000 € (HT)

ARTICLE 4 - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacques TURPIN, directeur départemental de l'équipement, la délégation de signature qui lui est conférée par le présent arrêté sera exercée par :

- M^{me} Isabelle LASMOLES, attachée principale des services déconcentrés, directrice départementale adjointe de l'équipement,
- M. Vincent GUILBAUD, ingénieur divisionnaire des TPE, secrétaire général.

ARTICLE 5 - Délégation de signature est donnée, sous le contrôle et la responsabilité du supérieur hiérarchique direct, dans les conditions fixées par le directeur départemental de l'équipement, (voir décision de subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué), à l'effet de signer seulement les marchés passés selon une procédure adaptée visée à l'article 28 du code des marchés publics.

ARTICLE 6 - L'arrêté préfectoral SG/BCC n° 2006-1038 du 16 novembre 2006 donnant délégation de signature à M. Jacques TURPIN, directeur départemental de l'équipement, pour l'exercice des attributions de la personne responsable des marchés, est abrogé.

ARTICLE 7 - Le secrétaire général de la préfecture, le trésorier-payeur général et le directeur départemental de l'équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angers, le 26 avril 2007

Le Préfet de Maine-et-Loire

Signé : Jean-Claude VACHER

III - AVIS ET COMMUNIQUES